

Procès-verbal

Assemblée Générale ordinaire du 12 juin 2023

Théâtre de Grand-Champ, Gland

Présents et excusés : selon listes annexées à l'exemplaire original

OUVERTURE ET SALUTATIONS

Le Président de Nyon Région Tourisme, Christoph Zen Ruffinen ouvre la séance en remerciant Mme Christine Girod, Syndique de la ville de Gland pour l'accueil, et la mise à disposition du Théâtre pour l'Assemblée Générale et remercie également pour sa précieuse aide l'équipe technique des lieux pour le bon déroulement de la manifestation.

Monsieur Christoph Zen Ruffinen remercie la Direction et toute l'équipe de Nyon Région Tourisme d'une part pour leur engagement et leur travail ainsi que Madame Dominique Marveggio pour l'organisation de l'Assemblée Générale, et signale qu'elle officie en tant que secrétaire pour notre Assemblée.

M. C. Zen Ruffinen cède la parole à Mme Christine Girod, Syndique de Gland.

En résumé, Mme la Syndique souhaite la bienvenue à l'Assemblée de NRT, qu'elle accueille avec grand plaisir. Mme Girod présente le Théâtre fondé en 1991, lieu phare pour l'organisation de grandes manifestations, comme en 2023 la 50^{ème} fête cantonale des chœurs vaudois. Mme Girod remercie l'équipe de NRT pour sa bonne collaboration, comme par exemple lors de l'inauguration du sentier Guiguer, elle remercie également tous les acteurs et prestataires touristiques.

Le Président remercie et félicite Mme Christine Girod pour son discours, puis la séance se déroule selon l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Nomination des scrutateurs·trices
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23.06.2022
4. Message du Président
5. Rapport de gestion du Directeur
6. Présentation des comptes annuels 2022
7. Rapport de l'organe de révision des comptes annuels 2022
8. Approbation du rapport de gestion
9. Approbation des comptes pour l'exercice 2022 et décharge au Comité
10. Présentation et élection de nouveaux·elles membres au Comité
11. Élection de l'organe de révision 2023
12. Fixation des cotisations annuelles 2024
13. Divers et propositions individuelles

(Pour rappel, Article 9 : Pour être portée à l'ordre du jour, la proposition d'un membre doit être adressée par écrit et parvenir au Comité au plus tard dix jours avant l'assemblée)

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale a été convoquée par écrit le 17 mai 2023 avec l'ordre du jour. Elle est donc valablement constituée.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité, sans avis contraire ni abstention et sera suivi tel que proposé. Le Président précise que chaque membre dispose d'un droit de vote et que les votations se font à la majorité des membres présents. Il déclare l'Assemblée ouverte.

2. ELECTION DES SCRUTATEURS

Le Président propose MM Solazzo et Thépaut comme scrutateurs. Nous les en remercions.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2022 à Prangins

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 juin 2022, envoyé avec l'invitation par email, et disponible sur le site internet www.lacote-tourisme.ch, section Assemblée Générale ne suscite aucune remarque ni opposition. Il est accepté à l'unanimité.

Le Président remercie Mme Marveggio pour sa rédaction.

4. MESSAGE DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs

2022 est effectivement une année de reprise mais en même temps une année de craintes et d'incertitudes. Cette perception ne touche pas seulement le tourisme mais tous les secteurs économiques que ce soit sur le plan régional, national ou international. Cette situation empêche de se projeter sereinement sur l'avenir et notre visibilité reste à court terme. Il n'a jamais été aussi difficile qu'aujourd'hui de faire des prévisions, des budgets, ou simplement de prendre les bonnes décisions opérationnelles, stratégiques et de communications.

Il est vrai que le Covid sur l'année 2022 n'était presque plus qu'un mauvais souvenir, rappelons-nous tout de même qu'en janvier et février de cette même année, suite à une énième vague du COVID les restaurants étaient à nouveau fermés et les manifestations n'avaient qu'une très petite jauge. Il faut dire que notre gouvernement a été une nouvelle fois proactif et a levé quasi toutes les contraintes à fin février.

Malheureusement depuis ce même mois de février alors que nous rêvions d'une reprise économique sans trop d'embûches a éclaté la guerre en Ukraine et celle-ci dure déjà depuis un an et demi et aucune issue ne se présente pour mettre un terme à ce désastre humain, écologique et économique.

Une des conséquences directes économiques est l'inflation, certes plus faible dans notre pays comparativement à nos pays voisins. Le Franc Suisse

redevient une valeur refuge et se positionne en parité avec l'Euro et le Dollar américain, sans parler de la faiblesse de la livre anglaise, la conséquence directe est une baisse du pouvoir d'achats des pays voisins et de l'Europe en général. Les difficultés d'approvisionnement des énergies fossiles et du gaz de ville provoquent une flambée des prix qui crée beaucoup de difficultés dans la gestion et dans l'opérationnel de tous les prestataires du tourisme et tout particulièrement les hôtels qui sont de gros consommateurs. En finalité ceci provoque à moyen terme une baisse du pouvoir d'achat en Suisse et dans nos pays voisins.

Dans cet environnement difficile notre région tire son épingle du jeu et si l'on parle en terme de nuitées réalisées dans nos hébergements, de la fréquentation des restaurants, des sites touristiques et des musées; 2022 est une belle année de reprise.

En réalisant 214'300 nuitées, résultat très proche de l'année record 2019 qui avait réalisé 215'599 nuitées, c'est un résultat plus que réjouissant. Il faut noter que le parc hôtelier de Nyon s'est étoffé à partir du mois de juillet avec plus de 100 chambres supplémentaires, qui représentent environ 10'000 nuitées.

Mais derrière ces statistiques si réjouissantes, en ce qui concerne l'hôtellerie et la restauration, la situation n'est pas aussi sereine. Si l'on parle en chiffres d'affaires et tout particulièrement en Prix Moyen les résultats ne sont pas aussi flatteurs selon mon sondage auprès des exploitants. Quand on parle de tourisme, l'hôtellerie et la restauration génèrent beaucoup d'emplois. A noter que les 2 années COVID ont provoqué une importante fuite des professionnels des métiers de l'hébergement et de la gastronomie vers d'autres activités et d'autres métiers mieux payés avec un meilleur confort de vie, des métiers moins exigeants en termes d'horaires et de pénibilité. Le recrutement de personnel de l'hôtellerie et la restauration est une grande problématique du moment. Cette situation affecte la qualité de la prestation et peut aller jusqu'à la fermeture de certains établissements faute de trouver du personnel.

Ces 2 dernières années de crises ont accéléré la nouvelle orientation de la stratégie marketing de Nyon Région Tourisme. Je me permets de reprendre les mots de François Bryand lors de l'Assemblée Générale du 23 juin 2022 qui disait :

« ...la perspective d'un redémarrage est inéluctable. Cette perspective laisse même entrevoir des opportunités nouvelles, offre une chance unique d'actualiser nos stratégies marketing, d'appréhender le nouveau comportement des voyageurs et de trouver de nouveaux créneaux ». Ces quelques mots résument bien la tendance à donner, et le virage stratégique en terme de marketing et communication est déjà bien présent.

Notre atout principal est notre région si belle et si diversifiée, où il fait bon vivre et où on se sent en sécurité. Sur notre logo, on dit bien : LA CÔTE Jura – vignoble – Léman. Nous avons un autre atout à la fois pour le tourisme de loisirs mais surtout pour le tourisme d'affaires celui d'appartenir au Grand Genève. Depuis Nyon, Genève et son aéroport sont atteignables avec le train

en une demi-heure. Tous ces atouts font que notre région sort gagnante en termes d'intérêts touristiques, nous offrons une grande richesse de diversités touristiques.

Le tourisme de loisirs évolue et se trouve dans une phase de mutation; les 2 années COVID ainsi que la prise de conscience de sauver notre planète a changé les habitudes du tourisme de loisirs. On réfléchit à 2 fois avant de prendre un vol à l'autre bout de la planète pour ses vacances. On voyage sur de plus courtes distances avec des séjours moins longs (une semaine, voir 3 à 4 jours) par contre on voyage plus souvent. Ce qui est aussi significatif les vacances ne se limitent plus comme c'était le cas auparavant au mois de juillet et d'août mais se répartissent pratiquement sur tous les mois de l'année certes avec une plus forte concentration sur les mois estivaux. (vacances scolaires des enfants obligent)

Dans ce même contexte le tourisme à vélo a pris un essor important sur les routes de nos campagnes, de nos montagnes, dans nos vignobles et au bord du lac. Notre région est particulièrement bien adaptée et complète les activités à ce tourisme au vert. (Tourisme centré sur la proximité avec la nature, la découverte des activités rurales et le respect de l'environnement.)

Depuis quelques années NRT a basé sa politique de marketing sur des domaines d'activités stratégiques (DAS) suite à une étude menée avec l'université HEC de St-Gall.

Cette étude a défini les 6 axes stratégique. En 2022 les efforts ont été mis en priorité pour le domaine d'activités NATURE qui prend en compte (excursions, VTT, montagne hors saison d'hiver et activités lacustre) avec 52% des dépenses. Ceci montre bien l'orientation donnée en 2022.

Le point fort du développement de l'offre touristique qui s'est finalisé après 3 ans de travail avec nos voisins français de Jura Tourisme et le soutien d'INTERREG, ainsi que celui du canton et de la confédération a été inauguré le 30 juin 2022. Il s'agit du rajout de 3 étapes sur sol suisse de L'ECHAPPEE JURASSIENNE

L'ECHAPPEE JURASSIENNE est une randonnée itinérante qui démarre dans la ville d'Art et d'Histoire de Dole (en France) pour ensuite parcourir plus de 350 km dans le Jura pour finir à Nyon au bord du lac Léman. Les trois dernières étapes de cette randonnée sur sol suisse passent par la Dôle avec un arrêt à St.-Cergue. La 2ème étape nous amène jusqu'à Gland en passant par le sentier des Toblerones et la 3ème étape plus relaxante suit le lac avec l'opportunité de visiter le Château de Prangins, et nous amène jusqu'à Nyon.

Autre aspect intéressant nous avons créé il y a maintenant une dizaine d'année le POOL Marketing La CÔTE qui est une plateforme de promotion qui réunit Nyon Région Tourisme, Morges Région Tourisme, Les Hôteliers de la Côte pour Hôtellerie suisse et Vallée de Joux Tourisme.

Cette plateforme rapproche les offices du tourisme et les hôteliers de l'ouest vaudois, donne des moyens digitaux supplémentaires pour mettre en avant le parc hôtelier principalement pour une clientèle affaires. Un groupe de travail

organise tous les 2 ans un évènement affaires ou l'on invite les chefs d'entreprises des districts de Nyon, de Morges et de la Vallée de Joux à une manifestation. La dernière en date a eu lieu le 22 septembre 2022 au domaine de la Capitaine à Begnins. (voir la photo de la 1ère page du rapport annuel 2022) Lors de ces manifestations nous donnons l'opportunité aux hôteliers de présenter leurs hôtels, les offices de tourisme sont également présents avec pour chaque office son propre stand.

Quelques mots pour ce premier semestre 2023 :

Au mois de mars nous avons organisé un séminaire de motivation de 2 jours extra muros dans le Valais avec l'équipe au complet du bureau de NRT, les deux collaboratrices de St-Cergue étaient également présentes. Ceci m'a permis de mieux connaître les collaborateurs/trices de NRT et de partager nos idées sur les valeurs, les challenges, les forces et les faiblesses de NRT.

Le grand challenge de cette année 2023 pour l'équipe de NRT c'est le lancement de la CARTE EXPLORE, cette carte qui est à l'étude depuis quelques années est mise en place officiellement ce 1er juin. Cette carte est remise sous forme dématérialisée aux personnes séjournant dans un hébergement que ce soit un hôtel, une auberge de jeunesse, un Bed & Breakfast etc...

Cette carte permet aux clients des hébergements de découvrir le district en bus ou en train depuis le matin de leur arrivée et ce jusqu'au jour de leur départ.

La carte Explore se différencie des cartes de transport qui existent dans les grandes villes comme Genève depuis bientôt 2 décennies. La carte Explore a une vocation orientée tourisme. Dans l'e-mail que reçoit le client d'un hébergement qui contient cette carte, un lien donne accès à des suggestions de visites et mêmes des offres exclusives auprès des prestataires de loisirs comme par exemple des rabais ou des offres découvertes.

Voilà Mesdames, Messieurs, le message que je tenais à vous transmettre. J'aimerais profiter de ce temps de parole pour remercier le Comité, l'équipe de Nyon Région Tourisme, tout particulièrement M. Miéville son Directeur ainsi que la Région de Nyon, les responsables politique des communes, les hôteliers qui m'ont permis de me lancer dans cette aventure à promouvoir le tourisme du district de Nyon.

A la fin du message le Président passe la parole au Directeur M .Didier Miéville

5. RAPPORT DE GESTION DU DIRECTEUR

Le Directeur M. Didier Miéville présente son rapport de gestion contenant les chiffres clés pour 2022. A noter que les nuitées 2022 sont proches de celles de 2019, et bien meilleures, par exemple, que celle de Genève, Lausanne ou Montreux. 116 686 nuitées sont de touristes provenance de CH, soit une augmentation de plus 30%. Fréquentations : La Maison du Basket est en forte progression, beaucoup de visites d'écoles, organisation d'un tournoi

3x3. Le Directeur remercie les acteurs des musées et lieux de visites. 2022 marque le retour des Festivals, le retour des bateaux de la CGN avec des chiffres de débarquement/embarquement presque au niveau d'avant pandémie.

La stratégie Marketing est basée sur les DAS (Domaine d'activités stratégiques), exceptionnellement une majorité des investissements (52%) est allé au DAS Nature, vu le projet de l'Echappée Jurassienne.

Dépenses promotion par pays, en particulier vers la Suisse Allemande, et dépenses également pour l'organisation de la soirée Tourisme d'Affaires qui s'est déroulée au Domaine de la Capitaine à Begnins. Cette soirée organisée avec les hôteliers de la Côte, dont la photo illustre le rapport annuel, est faite tous les 2 ans. Invitation est lancée aux entrepreneurs de la région.

Echappée Jurassienne, réalisation du Topoquide en allemand et publipostage dans Wandernmagazin.

Diffusion du clip VTT (le cycliste est le fils de M. François Bryand). Ce clip a été diffusé en Suisse alémanique sur les télévisions régionales. Ceci a été soutenu par Vaud Promotion, et le Directeur salue la présence de M. Breiter de Vaud Promotion présent dans la salle.

Pour l'hiver, par exemple, publipostage paru dans le GHI (Journal indépendant genevois) diffusé gratuitement à Nyon, Genève.

Présentation des pages les plus lues sur notre site internet <https://www.lacote-tourisme.ch/fr/>, St-Cergue arrive en tête suivi de Nyon et de la liste des évènements (plus de 700 par an).

Accueil et information, par rapport à la structure, proche du maximum possible. Les plus de 50 ans sont la majorité des personnes se présentant à l'accueil. Les membres ont la possibilité de décorer nos vitrines à Nyon, en ce moment une réplique de la fusée Tintin orne la vitrine (voir photo dans le rapport annuel).

A noter la fermeture de Coppet qui reste un point I+, les collaboratrices de NRT n'y sont plus mais l'espace est toujours approvisionné par nos soins en informations touristiques. Ouverture du point I+ de St-George. Le personnel de l'agence postale, a été formé par Mme Heidi Müller, pour répondre à des demandes. 2 grands panneaux ont été créés, un été et un hiver. Le Directeur salue la présence de M. Monney, Association pour la sauvegarde du patrimoine artisanal à St-George.

Explications de la carte Explore qui a été lancée le 1^{er} juin en partenariat avec RdN + transporteurs. Présentation de la publicité et du clip. Présentation du nouveau site web (fait avec Vaud Promotion) Aperçu de la Smart Région Touristique : un nouveau projet mené via le programme « flagship resilient tourism » patronné par l'EHL (le Directeur salue la présence de Mme Keller). Le projet veut rassembler toutes les

données digitales touristiques possibles des prestataires, en particulier les hôtels. Synergie avec la carte Explore qui produit aussi des données. Projet pilote, prototype d'ici l'automne, avec la société Blent (start-up de Nyon).

Le Président remercie M. D. Miéville, Directeur, pour sa présentation ainsi que l'ensemble des collaborateurs/trices de NRT.

La présentation du directeur est disponible sur le site lacote-tourisme.ch

6. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS 2022

Le Président passe la parole à Madame Ariane Vial, notre trésorière, pour la présentation des comptes.

Madame Ariane Vial, présente et commente le Bilan et les comptes de Pertes et Profits 2022 qui figurent en fin du rapport annuel 2022.

Rapport sur comptes AG du 12 juin 2023 à Grand Champs à Gland

Les comptes ont été révisés par la Fiduciaire HELLER en date du 27 mars 2023, puis présentés à la Commission des finances et enfin au Comité le 27 avril 2023.

Produits

Revenus totaux

Budgétés à CHF 1'142'672.-, les revenus effectifs s'élèvent à CHF 1'016'642.-
Contributions des Communes abritant un Office, CHF 415'500.-

Taxes de séjour Région CHF 336'310.-

Comme prévu les revenus issus de la taxe de séjour se sont considérablement réduits encore en 2022 vu qu'ils proviennent de 2021 et comme nous l'avions déjà prédit l'an passé.

Pour équilibrer les comptes nous avons donc utilisé une partie de notre réserve taxes de séjour (TS), CHF 57'626.--.

Jusqu'à cette année les versements de Région de Nyon (RdN) des TS étaient comptabilisés en année N+1. En 2023 (année encore en transition) et réellement 2024 les TS seront partiellement versées et surtout comptabilisées en année N sur demande de notre réviseur.

Il manque encore un montant de CHF 120'000.- à recevoir pour cette année de transition. Nous avons eu des réunions avec le Secrétariat Général de RdN à ce sujet et nous espérons un versement des CHF 120'000.- en 2023.

Cotisation des membres CHF 60'913,- sont restées stables, merci beaucoup à vous les membres de votre soutien.

Centrale de Réservation CHF 405.- représentent uniquement les commissions que NRT perçoit sur le e-commerce.

Certains de nos produits sont concernés par le e-commerce se sont les Pass Musées, RF, VG, les CA sont comptabilisés dans nos revenus sur prestations.

Revenus sur prestations Effectifs CHF 47'484.- n'ont pas atteint le budget de CHF 65'000.-, les publicités dans les brochures rapportent moins.

Contributions actions spécifiques

Avec toujours nos fidèles partenaires, NStCM/TPN, Gastro Vaud section la Côte CHF 7'400.- et les montants reçus de différents organes pour le projet de l'Echappée Jurassienne. Tout comme en 2021, ce projet nous a donc permis de recevoir beaucoup de soutien financier (env. 50'000.- en 2022).

FRET initialement budgété à CHF 50'000.- ce sont finalement CHF 30'305.- qui ont été dépensés pour le soutien du Point I de St-George et l'Echappée Jurassienne, nous avons encore provisionné CHF 20'000.- pour panneaux à poser pour Echappée jurassienne.

Charges

Charges salariales CHF 550'210.- ont diminué ceci est dû à un départ qui n'a pas été compensé de suite et par des absences.

Charges de marketing

Cotisations pour tiers

CHF 5'920.-Cotisation à Vaud Promotions, Suisse Tourisme, ADOTV.

Editions documents

Sont en diminution ainsi peu de déchet de papier.

Promotions, publicité, média et RP

Ont été réduites à CHF 133'489.- (étaient budgétés à CHF 160'000.-)

Site internet – maintenance et développement

CHF 28'592.- paiement en avance et refonte du site, projet de remise à niveau du site internet piloté par Vaud Promotion.

A la **clôture** des comptes nous avons une perte de CHF 57'000.- au lieu des CHF 40'000 au budget, budget qui avait été fait avant la coupe de la subvention de la Région de CHF 80'000 et avant toutes les discussions sur les TS. C'est donc à force de gros efforts financiers et de gestion que NRT a pu contenir une perte absorbable en 2022 tout en remplissant ses missions.

BILAN

Débiteurs CHF 94'317.20, sont de gros montants facturés fin d'année à divers organes pour Echappée Jurassienne ainsi qu'un montant de CHF 40'304.65 au FRET.

Fonds propres

Grâce à la création de fonds dans les années précédentes nous avons pu utiliser CHF 57'626.- du fonds fluctuation taxes de séjour qui nous laisse un résultat nul pour cette année 2022.

Le bénéfice reporté au 01.01.23 est ainsi à CHF 24'719.47

Pas de questions. Remerciements à Mme Vial pour sa présentation et son excellent travail

7. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION DES COMPTES 2022

Le Président annonce que M. Lionel Thorens, Membre de la commission des finances va donner lecture du rapport de l'organe de révision, la Fiduciaire Heller S.A. à Nyon.

Fiduciaire Heller SA
Place de la Gare 9 | Case postale 1204
CH-1260 Nyon
Tél. +41 (0)22 994 77 00
www.groupeheller.ch

**RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
L'ASSOCIATION NYON REGION TOURISME - NYON**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association Nyon Région Tourisme, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Un collaborateur de notre société a participé durant l'exercice sous revue à la tenue de la comptabilité. Il n'a pas pris part au contrôle restreint.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nyon, le 29 mars 2023

FIDUCIAIRE HELLER SA


Joseph Delort
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :
Comptes annuels comparés 2021-2022 (bilan, compte de profits et pertes)

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Le Président remercie M. Lionel Thorens pour sa lecture et sa précieuse contribution à la commission des finances de NRT.

8. .APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION

Pas de remarques, ni de commentaires au sujet de la présentation des activités NRT ni au sujet des comptes.

Les rapports sont soumis au vote de l'Assemblée Générale qui les approuve à l'unanimité, sans avis contraire ni abstention. Le Président remercie l'Assemblée.

9. APPROBATION DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2022 ET DECHARGE AU COMITE

Il est voté d'accepter les comptes 2022 et de donner décharge au Comité sans avis contraire ni abstention.

Le Président remercie l'Assemblée des Membres, le Directeur et les Collaborateurs/trices de NRT.

10. PRESENTATION ET ELECTION DE NOUVELLES/EAUX MEMBRES AU COMITE

a. Elections au Comité

Le président explique que le Comité peut être composé de 11 à 13 membres. Actuellement celui-ci est composé de 11 membres :

8 Membres de droit :

les Représentants désignés par les communes :

Mme Savioz (Coppet), Mme Lelourdy (Saint-Cergue), M. Thorens (Nyon), Mme Martina Coccia (Rolle). Région de Nyon, représentée par M. Lacroix. Mme Liechti (SS Hôtellerie La Côte), M. Rui Narciso (SIC), M. Fernandes (Gastro Vaud section La Côte)

Ont été réélus en 2022 pour un nouveau mandat de 3 ans : M. Geninasca et Mme Vial. Le Président, Christoph Zen Ruffinen a également été élu en 2022.

Le Président et le Comité souhaitent suite au départ de Monsieur Zaugg dans le courant de l'année 2022 présenter 2 nouveaux candidats, Mme Lin Schelling et M. Emmanuel Laurent pour arriver à 13 membres si acceptation de l'Assemblée.

Mme Schelling officie depuis 10 ans dans la cellule de direction de la Garenne, elle est d'ailleurs souvent l'interlocutrice de NRT pour les affaires touristiques. Elle prendra sa retraite au mois d'août mais reste dans le Conseil de fondation de la Garenne. Madame Lin Schelling se présente à l'Assemblée.

M. Emmanuel Laurent après un passage dans la Gendarmerie française, a fait carrière en France à la SNCF. Arrivé en Suisse il y a quelques années comme Responsable Sécurité aux tl (Transports publics lausannois), il occupe depuis le 1er février 2023 le poste de Directeur des Transports Public Nyonnais TPN et des chemins de fer Nyon St-Cergue NStCM. Proposé comme nouveau membre, le Comité compte également le nommer comme Président de la Commission des Finances.

Monsieur Emmanuel Laurent se présente à l'Assemblée.

Le président remercie Mme Schelling et M. Laurent pour leur présentation.

Il est voté d'accepter leurs candidatures, l'Assemblée accepte sans avis contraire ni abstention et sous les applaudissements les élections de Mme Schelling et M. Laurent au Comité de NRT.

Le Président remercie l'Assemblée pour cette élection à l'unanimité et se réjouit d'accueillir Lin Schelling et Emmanuel Laurent au Comité de NRT.

11. FIXATION DES COTISATIONS ANNUELLES 2024

Le Comité propose de reconduire les cotisations annuelles 2024 aux mêmes montants que celles de 2023.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

12. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Pas de divers dans les 10 jours précédant l'Assemblée ni durant cette Assemblée.

Il y a néanmoins un divers du Président : Il propose la nomination de M. François Bryand comme membre d'honneur de NRT. M. Bryand a été durant 12 ans Président de NRT et a réalisé une très grande carrière dans le secteur touristique. M. Bryand a également été, entre-autres, directeur d'hôtels, directeur de l'office du tourisme de Genève et syndic de Prangins.

Le Président souhaiterait également saluer deux autres membres d'honneur présents à cette Assemblée, M Jacques Pittet, ancien président de NRT et M. Nicola Tracchia, hôtelier (Hôtel Real) bien connu de la région pour sa longue carrière dans l'hôtellerie, et leur rappeler la gratitude de NRT pour leur engagement.

Sous les applaudissements, photo et remise de cadeaux.

Le Président clôt la partie statutaire de l'Assemblée (19h25). Il réitère ses remerciements à la ville de Gland pour la mise à disposition du Théâtre de Grand-Champ et également de nous offrir les vins et les boissons de l'Apéritif qui suit. Il tient à remercier les collaboratrices et les collaborateurs de NRT, et les membres du Comité pour l'aide et le soutien pour sa première année à la présidence de NRT.

Le Président remercie également M. José Fernandes membre du Comité pour la préparation de l'apéritif dînatoire avec son équipe de l'Hôtel Glanis

Il convie l'Assemblée à partager cet apéritif dans le foyer du Théâtre. Il prie les membres de suivre les indications données par le personnel de NRT.

Le Président

La Secrétaire

Christoph Zen Ruffinen

Dominique Marveggio

Membres Présents

Archer Galibourg Muriel, St-Cergue, Municipale
Assoc. pour la sauvegarde du patrimoine artisanal
Association DAP, Journée des Arts
Association pour l'Animation du Quartier de Rive
Buttex Pierre-Alain, Gilly, Municipal
Buvette La Chaumette
Cave de la Côte SA
Chalet ST-Cergue Béatrice Mohr
Choeur Mixte "Le Chêne"
Club Alpin Suisse, Section la Dôle
De Garrini Yves, St-Cergue, conseiller communal
Dumartheray Denis , Gilly, Syndic
Ensemble vocal Amaryllis
Entre Monts et Lac
Etudes d'avocats Monnier, de Mestral, Bercher &
Gillieron
Fondation de l'Abbaye de Bonmont
Girod Christine, Gland, Syndique
GoWorks Sàrl
Hostellerie du Château
Hôtel Ambassador
Hôtel Arbez Franco-Suisse
Hôtel La Barcarolle
Hôtel Real
Jura Ski-Club
LB Vin Promotion/Château de Luins
Le Carlaton, Théâtre de Duillier
Les Films Verts
Ludothèque Nyon Région
Bryand François
Ponzio François
Martin Stern
Pittet Jacques
Prangins-en-Choeur
Rail Club la Côte RCLC Nyon
Vollenweider Pascale, Rolle,

Membres excusés

50' Clock Events Sàrl
Art espace Junod
Association des Amis de la Rose
Association du Casino Théâtre de Rolle

Association Groupement des vigneron de Tartegnin
Association Pro Novioduno
Association SEVEN
Azimutdreams.ch
B and B Hôtels Switzerland Gmbtz
Banque Raiffeisen Nyon-La Vallée
Bassin Laurence
Bieler M.
BSR Imprimeurs SA
Cave de la Charrue
Cave Philippe Bovet Sarl
Centre Commercial Nyon La Combe
Château de Coppet, Fondation Othenin
d'Haussonville
Château de Crans
Club d'échecs
DiViNes
Domaine de Bellevue
Domaines de Bellevue et de la Montardière
Ecole de Musique de Nyon
Ecole Suisse de Ski la Dôle
Ensemble vocal de Terre Sainte - EVTS
Ensemble vocal et instrumental de Rolle, EVIR
FAR - Festival des arts vivants
FOLRANDO
Fondation le Rosey
Hans Georgette
Jaccard Eliane
L'Atelier oeno'ludique
Les biscuits du Terroir SA, Tante Agathe
Les Frères Dutruy SA
Macrysta SA Hostellerie du XVIIe siècle
Mademoiselle F. Atelier de Mlle F.
Meylan Wally
Nicolet Mme
Nyon Tchoukball Club (NTBC)
Parc Naturel Régional Jura Vaudois
Prangins Baroque
Rivka
Rochat Transports
Ruey Claude
SAEM Sogestar
Schweizerisches Nationalmuseum
Simone Evasion Sarl
SIR Service d'intervention rapide SA

Société des Courses de Divonne-les-Bains
T.T.T. (Troupe Théâtrale de Trélex)
Tabac La Couronne
UICN, Administration
Vélo Club Nyon
Vélôpôdôle
Wallaby Centre Thérapeutique
Yatouland/Yatousplash